



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire**  
Agence Principale d'Abidjan  
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

**APPEL D'OFFRES POUR LA SELECTION DE CABINETS OU D'EXPERTS SPECIALISES EN PATHOLOGIE POUR UNE EXPERTISE DES FACADES DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE D'ABIDJAN (DECOLLEMENT DES PIECES DE CARRELAGE D'UNE PART, ET ETANCHEITE DES FENETRES VITREES D'AUTRE PART).**

---

## **CAHIER DES CHARGES**

AOUT 2022

## **I - OBJET DU CAHIER DES CHARGES**

### **1. Objet**

**La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)** souhaite faire expertiser les pathologies des façades et l'étanchéité des fenêtres vitrées des immeubles de son Agence Principale à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

A cet égard, elle envisage d'organiser un appel d'offres pour sélectionner des Cabinets ou des Experts spécialisés en la matière, en vue de procéder à des études diagnostiques et de proposer des solutions modernes et pérennes pour la reprise des revêtements extérieurs des façades et l'étanchéité des fenêtres vitrées des bâtiments de cette Agence à travers l'élaboration d'un cahier des charges (études techniques) et du suivi de l'exécution des travaux, le cas échéant.

### **2. Allotissement**

L'appel d'offres comporte deux (2) lots distincts libellés comme suit :

- lot n° 1 : étude, diagnostic et proposition de solutions modernes et pérennes pour le décollement des pièces de carrelage des façades des immeubles de l'Agence Principale d'Abidjan ;
- lot n° 2 : étude, diagnostic et proposition de solutions modernes et pérennes pour la reprise de l'étanchéité et les infiltrations d'eau pluviale à travers les joints des fenêtres vitrées des immeubles de l'Agence Principale d'Abidjan.

## **II - DESCRIPTION DES PATHOLOGIES EXISTANTES DES IMMEUBLES**

Les pathologies constatées au niveau des immeubles se présentent comme suit :

- décollements des pièces de carrelage des façades. Des zones de revêtements entièrement boursouflées et fissurées sont parfaitement visibles et pourraient probablement se détacher des murs ;
- infiltrations au niveau des joints des fenêtres vitrées ;

Il convient d'indiquer que les pathologies décrites dans le présent cahier des charges sont des minima, les Cabinets ou Experts retenus pourront mener des études exhaustives, en vue de prendre en compte dans les détails, toutes les problématiques relevées.

### III - PRESTATIONS ATTENDUES DES CABINETS

Les prestations attendues des Cabinets/Experts sont les suivantes :

- le Cabinet devra présenter un personnel qualifié et expérimenté en la matière ;
- l'étude diagnostique des pathologies des façades concernant le décollement des pièces des carrelages et celle des infiltrations d'eau par les joints des fenêtres vitrées de l'ensemble de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale ;
- l'élaboration de rapports détaillés d'expertise faisant ressortir les pathologies des façades et formulant des recommandations précises, justifiées, modernes et pérennes pour la remise en état des carreaux des façades, d'une part, et pour l'étanchéité des joints des fenêtres vitrées, d'autre part ;
- l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comportant toutes les indications nécessaires et permettant aux entreprises consultées d'appréhender, sans ambiguïté, la nature, la qualité, la quantité et les limites de leurs prestations ;
- l'assistance, au Maître de l'Ouvrage (BCEAO), pour le dépouillement des offres des soumissionnaires, en vue de permettre le choix des solutions les plus avantageuses pour la Banque, tant au plan technique que du point de vue financier. A cet effet, ils procéderont à une analyse approfondie de l'offre de chaque soumissionnaire pour ressortir ses avantages et faiblesses, notamment au plan des normes de construction internationales en vigueur ;
- le suivi de l'exécution des travaux. Les Cabinets/Experts assureront la surveillance technique des entreprises durant l'exécution des travaux sur le chantier (examen et approbation de la technicité de l'exécution des travaux, la conformité des matériaux utilisés aux normes internationales en vigueur, le professionnalisme des agents des entreprises, le respect des délais et des plannings d'exécution, l'organisation des réceptions provisoires et définitives des travaux en relation avec les entreprises).

### IV - NORMES ET REGLEMENTS INTERNATIONAUX DE CONSTRUCTION

Les travaux et fournitures doivent correspondre aux normes et réglementations en vigueur en Côte d'Ivoire ou à défaut, à la réglementation française applicable dans le domaine du génie civil.

Les matériaux, appareils et fournitures diverses devront être neufs et de premier choix.

Les prescriptions et prestations définies dans ce document sont considérées comme des minima requis pour la réalisation des travaux. Ce sont :

- les lois et règlements de construction ;
- le contrôle technique ;
- la construction : le guide des bonnes pratiques ;
- la normalisation et la certification ;

## V - VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalablement aux soumissions, sera effectuée par les Cabinets / Experts candidats pour apprécier la consistance des missions.

## VI - PRESENTATION DES OFFRES

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant les mentions « Appel d'Offres pour la sélection de Cabinets ou d'Experts spécialisés en pathologies pour l'expertise des façades de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale d'Abidjan (décollement des pièces de carrelage d'une part, et étanchéité des fenêtres vitrées d'autre part) » et « à n'ouvrir qu'en commission ».

Les enveloppes intérieure et extérieure doivent être adressées à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire. Les enveloppes intérieures comporteront en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en deux parties distinctes comme suit :

- présentation de la société ;
- offre technique et offre financière.

Chaque offre devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non respect de ces dispositions pourrait entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

## VII - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET/OU DES SOUS-TRAITANTS

La partie présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale de la société ;
- références techniques similaires ;
- personnes chargées du dossier (qualifications et expérience).

## VII - OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la description détaillée des prestations qu'ils se proposent de faire ;
- la méthodologie et le programme de travail (délais des étapes à préciser) ;
- la nature des rapports d'étape qu'ils auront à fournir ;
- le temps nécessaire pour chaque mission ;
- l'effectif et les curriculum vitae des Experts qui interviendront dans la mission ;
- la liste des outils à utiliser pour la bonne exécution des prestations.

## VIII - OFFRE FINANCIERE

Les offres financières doivent être établies hors taxes en FCFA et inclure tous les frais de déplacement et de séjour. Elles seront décomposées en trois (03) parties comme suit (cf. l'annexe XIV) :

- les frais relatifs aux missions de diagnostic des installations (à exprimer en prix global et forfaitaire) ;
- les frais relatifs aux missions des études techniques (à exprimer en prix global et forfaitaire) ;
- les frais relatifs au suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total des travaux).

Les conditions financières devront être détaillées (en nombre, ou volume horaire, et prix) en faisant ressortir, notamment, les éléments ci-après :

- les honoraires ;
- les frais de déplacement ;
- les frais de séjour ;
- les frais de logistique.

## IX - DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être déposées à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan, Avenue Abdoulaye FADIGA – 01 BP 1769 Abidjan – Côte d'Ivoire, porte 1014, au 10<sup>ème</sup> étage de l'immeuble fonctionnel, le 09 septembre 2022, à 16 heures au plus tard, délai de rigueur.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

## X - OUVERTURE DE PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Toutefois, les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière sont exigées .

## XI - ATTRIBUTION DU MARCHE

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la mieux disante et les offres techniques et administratives jugées conformes au dossier d'appel d'offres.

## XII - NOTIFICATION

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

## XIII - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité à l'Agence Principale d'Abidjan.

## XIV - ANNEXES

ANNEXE I : Cadre de devis

Item	Désignation	Volume horaire (jour)	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	<b>Mission de diagnostic des pathologies des façades</b>			
1.1	Expertise des décollements des revêtements (carrelage) extérieurs des façades des immeubles de l'Agence Principale d'Abidjan			
1.2	Expertise des infiltrations d'eau à travers des fenêtres vitrées des immeubles de l'Agence Principale d'Abidjan			
1.3	Elaboration du rapport d'expertise			
2	<b>Mission d'études techniques des pathologies des façades de l'Agence Principale</b>			
2.1	Elaboration d'un guide des normes internationales en vigueur relatif à l'objet de la mission			
2.2	Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et sélection des Prestataires			
2.3	Assistance au Maître de l'Ouvrage pour le dépouillement des offres			
3	<b>Suivi de l'exécution des travaux</b> (à exprimer en pourcentage du coût total du marché des travaux accordé au Prestataire sélectionné)			

Montant Total HD HTVA (FCFA)

## ANNEXE II : Lettre de soumission

## MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION DE CABINETS OU D'EXPERTS SPÉCIALISÉS EN PATHOLOGIES POUR UNE EXPERTISE DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE D'ABIDJAN (DÉCOLLEMENT DES PIÈCES DE CARRELAGE ET L'ÉTANCHEITÉ DES FENÊTRES VITRÉES) DE L'AGENCE PRINCIPALE D'ABIDJAN.

Je soussigné [*Nom prénoms et fonction*],

Agissant au nom et pour le compte de la société [*Adresse complète de la société*] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de [*Ville de résidence*] sous le numéro [*Numéro du registre de commerce*]:

- après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de décolllement des pièces de carrelage et l'étanchéité des fenêtres vitrées de l'Agence Principale d'Abidjan de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au DAO, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors droits de douane de **[Montant en chiffres et en lettres]** ;

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de [*Délai prévu dans le planning*] à compter de la date de signature du marché ;

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art ;

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres ;

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle, au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° [*numéro de compte*] ouvert au nom de [*Attributaire du compte*].

Fait à [*Ville de résidence*] le [*jour/mois/année*]

Le [*Fonction*]

Signature et Cachet